
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Jan BAUER, *Seul le silence te protégera : les femmes, la liberté d'expression et le langage des droits de l'homme*, Essais sur les droits humains et le développement démocratique n° 6, Montréal, Édition : Société Recherches amérindiennes au Québec, 1996, 108 pages, ISBN 2-922084-04-3.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a toujours reconnu les droits des femmes comme étant des droits fondamentaux, leur permettant de participer à tous les aspects de la vie en société, qu'ils soient d'ordre politique, civil, économique, social ou culturel et voulant que toute discrimination à leur égard soit éliminée. Pourtant, malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, l'inégalité entre les femmes et les hommes subsiste toujours dans les rapports sociaux. Heureusement qu'un ouvrage comme celui de Jan Bauer encourage les femmes à participer dans tous les domaines pour atteindre le développement de la démocratie et nous apporte une meilleure connaissance des défis que les femmes doivent maintenant relever.

Le présent essai est en quelque sorte de nature plus générale et il poursuit un triple objectif. Tout d'abord, il rappelle comment s'est développé un discours des droits humains tenant pour acquis que la vie et l'expérience des femmes sont convenablement représentés par celles des hommes. Deuxièmement, il examine dans le droit international relatif aux droits humains, certains des fondements du droit des femmes à rechercher et recevoir des informations et de leur droit à exercer la liberté d'expression. À ce propos, cet essai s'inspire principalement du travail de juristes féministes et de militantes des droits des femmes puisqu'elles sont les mieux placées pour comprendre et expliquer les garanties juridiques accordées aux femmes et les obstacles auxquels elles se heurtent. Enfin, il montre que l'interprétation traditionnellement « androcentrique » de ces droits contribue directement et indirectement à dévaloriser la contribution que les femmes pourraient apporter en matière de compétences et de connaissances, à la recherche commune des solutions à des problèmes communs.

L'auteure fait une excellente analyse du travail laborieux de deux femmes, une à l'Occident, Olympe de Gouges, et l'autre à l'Orient, Nazira Zin al-Din. Elle reconnaît qu'il y a des lacunes dans les deux parties du monde et non seulement dans les pays en voie de développement. Elle retourne dans l'histoire pour nous expliquer que pour exercer leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, ces deux femmes furent personnellement et publiquement stigmatisées — Olympe de Gouges fut même exécutée — parce que leur façon de voir les choses allaient à l'encontre de la conception masculine communément admise. De plus, la tradition occidentale des droits telle que reflétée dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, n'a pas su reconnaître ni intégrer les perceptions et les préoccupations spécifiques aux femmes. De même, la tradition musulmane n'a pas su accepter le fait que les hommes ne sont pas investis du droit de surveillance ou de médiation dans la relation qui existe entre une femme et son Dieu. Enfin, elle ajoute que les femmes restent le « moins-masculin » de l'équation, leurs droits et intérêts étant définis et subsumés dans ceux des hommes.

Par ailleurs, l'auteure nous informe que le Comité de America Latina y el Caribe para la Defensa de los Derechos de la Mujer (CLADEM) a coordonné un projet avec des groupes de femmes de toutes les régions du monde dans le but de rédiger une nouvelle déclaration. L'objectif de ce projet consiste à faire inclure les « droits des femmes dans un instrument international de caractère général dans lequel les concepts et définitions traditionnels seraient explicitement élargis et approfondis [...] ». Cette nouvelle déclaration devrait être présentée aux Nations Unies en 1998 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Même si l'auteure mentionne que les femmes constituent environ 80 % de la population mondiale vivant dans une pauvreté extrême, elle précise qu'on perd de vue un certain nombre de facteurs importants quand on s'échange des accusations et qu'on se rejette mutuellement le blâme pour ces statistiques